



**DELIBERATION N° 24/104 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2022 ET 2023 DE LA SAEML
CORSE BOIS ENERGIE**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI I RAPORTI D'ATTIVITÀ DI A SAEML CORSE BOIS ENERGIE
PÈ U 2022 È U 2023**

SEANCE DU 26 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six juillet, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juillet 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Christophe ANGELINI à Mme Vanina LE BOMIN
M. Jean-Baptiste ARENA à Mme Serena BATTESTINI
M. Didier BICCHIERAY à Mme Angèle CHIAPPINI
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Santa DUVAL à Mme Christelle COMBETTE
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à M. Don Joseph LUCCIONI
Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA à M. Jean-Jacques LUCCHINI
M. Pierre GUIDONI à M. Jean-Michel SAVELLI
M. Xavier LACOMBE à Mme Valérie BOZZI
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à Mme Danielle ANTONINI
M. Saveriu LUCIANI à M. Pierre POLI
Mme Sandra MARCHETTI à Mme Françoise CAMPANA
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Hyacinthe VANNI
Mme Chantal PEDINIELLI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Véronique ARRIGHI

M. Louis POZZO DI BORGO à Mme Muriel FAGNI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Jean-Louis SEATELLI à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
M. François SORBA à M. Hervé VALDRIGHI
Mme Charlotte TERRIGHI à M. Georges MELA

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Vanina BORROMEI, Antoine POLI, Julia TIBERI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son titre VII,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 24/035 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2024 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- APRES** avoir accepté, à l'unanimité, de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés, (60 voix POUR : les représentants des groupes « Fà Populu Inseme », « Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle Pour la Corse », « Avanzemu » et « Core in Fronte », et les élus non-inscrits Pierre GHIONGA et Josepha GIACOMETTI-PIREDDA),

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du rapport d'information du Président du Conseil exécutif de Corse relatif aux rapports d'activité 2022 et 2023 de la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (SAEML) Corse Bois Énergie.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 26 juillet 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', written in a cursive style.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 25 ET 26 JUILLET 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPPORTI D'ATTIVITÀ DI A SAEML CORSE BOIS ÉNERGIE
PÈ U 2022 È U 2023

RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2022 ET 2023 DE LA SAEML
CORSE BOIS ENERGIE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Créée en 1988 à l'initiative de la Collectivité Territoriale de Corse qui en est l'actionnaire majoritaire (CdC 51 % avec 5 sièges au conseil d'administration) - Groupe industriel Ferrandi 49 % avec 4 sièges au conseil d'administration), la SAEML (Société Anonyme d'Économie Mixte Locale) Corse Bois Énergie, dont le siège social se situe à Aghione, emploie une dizaine de personnes répartis sur les deux sites (Aghjone pour l'exploitation et Corti pour le réseau de chaleur urbain).

Elle a pour objet de réaliser plusieurs missions interdépendantes :

1- l'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur de la commune de Corti, dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour le Syndicat Mixte de Chauffage Urbain, autorité délégante et propriétaire de ce réseau ;

1- la production de plaquettes forestières et leur livraison aux différentes chaufferies bois sur le territoire régional ;

1- la fourniture de « matériau » traité sur le site d'exploitation à des unités de granulation ;

2

1- la production et la livraison de broyat à des unités de compostage de l'île ;

1- l'exploitation forestière (abattage et débardage de bois énergie) pour alimenter le site de production de plaquettes forestières d'Aghjone.

Avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 1 954 421 € en 2022 et à 1 897 421 € en 2023, le modèle économique de la SAEML mérite d'être consolidé pour permettre à la structure de renforcer son rôle dans le domaine de la biomasse en tant que contributeur majeur au développement et à la pérennisation de la filière bois-énergie.

Les rapports d'activité 2022 et 2023 joints en annexe du présent rapport détaillent les caractéristiques et l'évolution de l'activité de la SAEML ainsi que les perspectives envisagées dans le cadre de la réflexion stratégique engagée depuis 2021.

Ils ont fait l'objet d'une adoption par le conseil d'administration de la SAEML le 31 mai 2023 pour le rapport 2022 et le 10 juin 2024 pour le rapport 2023.

La présentation de ce rapport s'inscrit dans le cadre du droit d'information des actionnaires prévu à l'article L. 1524-5 du CGCT qui dispose que l'organe délibérant d'une collectivité actionnaire d'une société d'économie mixte doit se prononcer sur le rapport écrit qui lui est soumis (rapport d'activité de l'organisme) au moins une fois par an par ses représentants au conseil d'administration.

À ce titre, il est proposé à l'Assemblée de Corse d'en prendre acte.



Corse
BOIS
énergie SEM



Rapport d'activité 2022

Table des matières

1. CORSE BOIS ENERGIE : UN ACTEUR HISTORIQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE EN CORSE	3
1.1. PRESENTATION ET HISTORIQUE	3
1.2. STATUT ET CAPITAL	3
1.3. UNE ENTREPRISE, TROIS METIERS !	4
1.4. STRUCTURE ET EFFECTIFS	5
2. L'EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR DE CORTI	6
2.1. SON ACTIVITE	6
2.2. SES RESSOURCES HUMAINES	6
2.3. LES CONSOMMATIONS	6
2.3.1. Plaquettes de bois.....	6
2.3.2. Fioul.....	7
2.4. LES CLIENTS	7
2.5. LE CHIFFRES D'AFFAIRES SUR LE RESEAU DE CHALEUR	9
3. LA PRODUCTION DE PLAQUETTES A AGHJONE	10
3.1. L'ACTIVITE	10
3.1.1. L'exploitation forestière	10
3.2. L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS	11
3.2.1. Les données 2022.....	11
3.3. LES CLIENTS : VENTE DE PLAQUETTES	12
3.3.1. Année 2022	13
3.4. LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR AGHJONE	13
3.5. LE PARC MATERIEL	14
4. FAITS MARQUANT EN 2022 ET PERSPECTIVES	15
4.1. EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT	15
4.2. AU PLAN FINANCIER	16
4.3. MOYENS GENERAUX	17
4.4. LE RCU DE CORTI	17
4.5. AU PLAN COMMERCIAL	18
4.6. REPORT DU PROGRAMME DE FINANCEMENT	18
4.7. UNE REFLEXION STRATEGIQUE ENGAGEE	19

1. CORSE BOIS ENERGIE : Un acteur historique de la transition énergétique en Corse

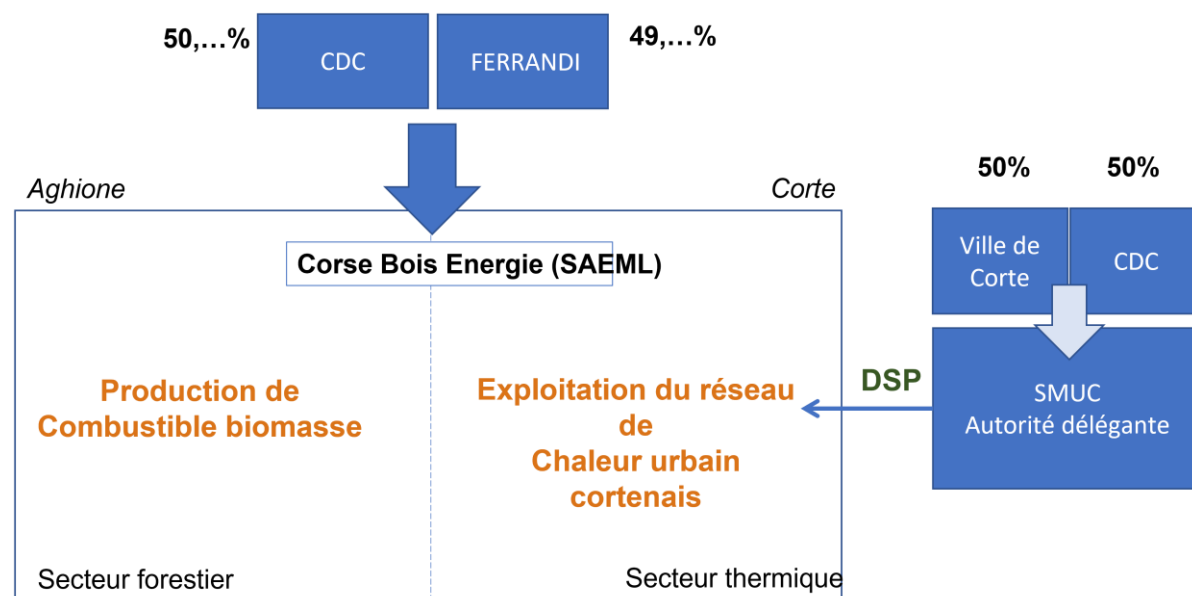
1.1. Présentation et historique

Corse Bois Energie est une société productrice locale d'énergie calorifique (chauffage et eau chaude sanitaire) et de combustible biomasse. La société exerce à double titre dans le secteur de la biomasse : en tant que producteur de plaquettes forestières, en amont, sur Aghjone, et en tant qu'exploitant et gestionnaire du réseau de chaleur urbain de Corti.

Corse Bois Energie a été créée en 1988 afin d'être l'outil de valorisation énergétique de la forêt corse. A son niveau, CBE a contribué à une forme de structuration de la filière en offrant un débouché à des produits a priori sans autre destination. Depuis, CBE poursuit sa mission d'intérêt général qui nécessite en amont une exploitation forestière continue et grandissante.

1.2. Statut et capital

Corse Bois Energie est une SAEML dont le capital est détenu comme suit : près de 51% par la Collectivité de Corse et un peu plus de 49% par le groupe industriel privé insulaire FERRANDI.



Depuis les élections territoriales de juin 2021, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Nadine NIVAGGIONI, vice-présidente de l'Assemblée de Corse, Fà Populu Inseme ;
- Julien PAOLINI, Président de l'AUE, Fà Populu Inseme ;
- Jean-Charles GIABICONI, Conseiller territorial Fà Populu Inseme ;
- Marie-Anne PIERI, Conseillère territoriale Un soffiu novu ;
- Antoine POLI, Conseiller territorial Avanzemu ;
- Claude FERRANDI, groupe JHGC ;
- Henri FERRANDI, groupe JHGC ;
- Gilbert FERRANDI, groupe JHGC ;
- Pierre-André GIOVANNINI, MCI (a quitté ses fonctions à l'été 2022) ;

1.3. Une entreprise, trois métiers !

Aujourd'hui, Corse Bois Energie est une société présente dans trois métiers distincts mais liés : sur Aghjone, tout d'abord, en amont, dans le secteur de l'exploitation forestière mais également dans une activité de première transformation du bois (producteur de combustible biomasse) ; sur Corti, enfin, dans le secteur thermique (exploitant d'un réseau de chaleur urbain biomasse).

Dans ce dernier cadre, CBE distribue l'énergie calorifique à un certain nombre d'établissements de la ville raccordés (chauffage et/ou eau chaude sanitaire). Les bâtiments desservis par le réseau de chaleur sont essentiellement (mais pas que) des entités publiques.

Les activités de Corse Bois Energie peuvent être décomposées comme suit :

- L'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur de la ville de Corte, dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour le Syndicat Mixte de Chauffage Urbain, autorité délégante et propriétaire de ce réseau ;
- La production de plaquettes forestières et leur livraison aux différentes chaufferies bois sur le territoire régional, principalement sous maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse ;
- La fourniture de « fines », matériau issu du broyage et du criblage du bois, à des unités de granulation (montée en puissance de Corse Bois Granulés, société avec laquelle un contrat d'approvisionnement est en vigueur) ;
- La production et livraison de broyat à des unités de compostage de l'île ;
- L'exploitation forestière (abattage et débardage de bois énergie) pour alimenter le site de production de plaquettes forestières d'Aghjone.

Cette dimension pluri dimensionnelle de Corse Bois Energie, qui officie sur trois métiers (dans le forestier et le thermique), relève d'une approche stratégique et prudentielle. En effet, afin de sécuriser les approvisionnements en combustible de la chaufferie de Corti, il est pertinent de s'assurer au moins partiellement la maîtrise de cet approvisionnement, dans le contexte incertain de la filière bois-énergie que l'on connaît (on déplore une diminution tendancielle du nombre d'exploitants forestiers). Etant donné les perspectives désormais très favorables en Corse en matière d'émergence de projet de chaudières ou de réseaux de chaleur biomasse, il est judicieux qu'un acteur comme Corse Bois Energie se positionne pour continuer demain à demeurer le premier producteur de combustible biomasse sur l'île.

Enfin, mentionnons le fait que, depuis 2021, l'activité d'exploitation forestière de CBE est grandement montée en puissance en raison d'une désaffection croissante et confirmée des exploitants forestiers. CBE disposant du statut d'exploitant forestier, en 2022, l'entreprise s'est approvisionnée en bois énergie par ses propres moyens à hauteur de plus de 50% de ses besoins. Désormais, on peut affirmer que l'exploitation forestière constitue bel et bien un troisième métier à part entière exercé par Corse Bois Energie, métier qui pourrait être appelé à prendre des proportions plus importantes encore dans le « mix métiers » de notre société.

1.4. Structure et effectifs

Mme Nadine NIVAGGIONI, conseillère territoriale et vice-Présidente de l'Assemblée de Corse, est présidente du Conseil d'administration.

Mr Joseph ALFONSI est Directeur Général.

Par ailleurs, parmi les administrateurs de la société, outre les représentants du Groupe Ferrandi, on compte, au sein des conseillers territoriaux, la présence de Julien Paolini, Président de l'Agence de l'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse.

La société Corse Bois Energie est composée d'une dizaine de collaborateurs répartis sur les deux sites d'Aghjone (site d'exploitation) et de Corti (réseau de chaleur urbain) :

Monsieur GONCALVES Mario, Responsable d'exploitation à Aghjone, chez CBE depuis 1991.

Madame LEGENDRE Nathalie, Responsable administrative, chez CBE depuis 2003.

Monsieur GONCALVES Carlos, Opérateur broyeur/chauffeur à Aghjone, chez CBE depuis 1998.

Monsieur ZULLO Francesco, Bucheron à Aghjone, chez CBE depuis 2019.

Monsieur BARBONI Félix, Responsable chaufferie de Corti, chez CBE depuis 2015.

Monsieur VINDIGNI Éric, Technicien chauffagiste, chez CBE depuis 2005.

Monsieur CALOUE Patrick, chauffeur poids lourds.

Comme l'an passé, Corse Bois Energie a eu recours à un chauffeur intérimaire (embauché en CDD) durant la période dite de chauffe, entre novembre 2022 et avril 2023. Nous avons embauché Monsieur Christophe Ramillon afin de permettre à messieurs Mario Goncalves et Patrick CALOUE de libérer du temps pour aller chercher du bois « bord de route ».

Rappelons également qu'en raison de la nécessité impérieuse d'assurer notre approvisionnement en bois énergie (pour compenser la désaffection des exploitants forestiers), nous avons eu recours à un prestataire bûcheron sur l'ensemble de l'exercice. Il s'agit de Monsieur Pierre-Jean BLONDIN qui accompagne en forêt Francesco ZULLO.

2. L'EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR DE CORTI

2.1. Son activité

Le réseau de chaleur urbain de la ville de Corti (RCU) est le seul réseau de chaleur biomasse de l'île. Les usagers cortenais qui bénéficient du raccordement au réseau de chaleur urbain de la ville se voient ainsi délivrer une énergie calorifique (chauffage et eau chaude sanitaire) produite localement et vertueuse au plan environnemental.

A l'origine, la création du réseau de chaleur de Corti alimenté par une chaufferie bois est le résultat de la volonté politique de la CTC d'être proactive pour la filière bois.

Depuis, c'est Corse Bois Energie qui exploite le réseau de chaleur et la chaufferie urbaine.

Les caractéristiques principales de la chaufferie de Corte sont les suivantes :

- Depuis 2017, la nouvelle chaufferie est composée de deux chaudières bois (une de 2.5MW et une de 1MW) et d'une chaudière fuel (appoint/secours) de 7MW ;
- Environ 10 000 MWh de chaleur ont été délivrés en 2022 à 31 sous-stations (bâtiments raccordés) ;
- On compte 7 kms (3.5 kms A/R) de réseau de chaleur enterré ;
- On enregistre une consommation de 4942 tonnes de plaquettes forestières en 2022.

2.2. Ses ressources humaines

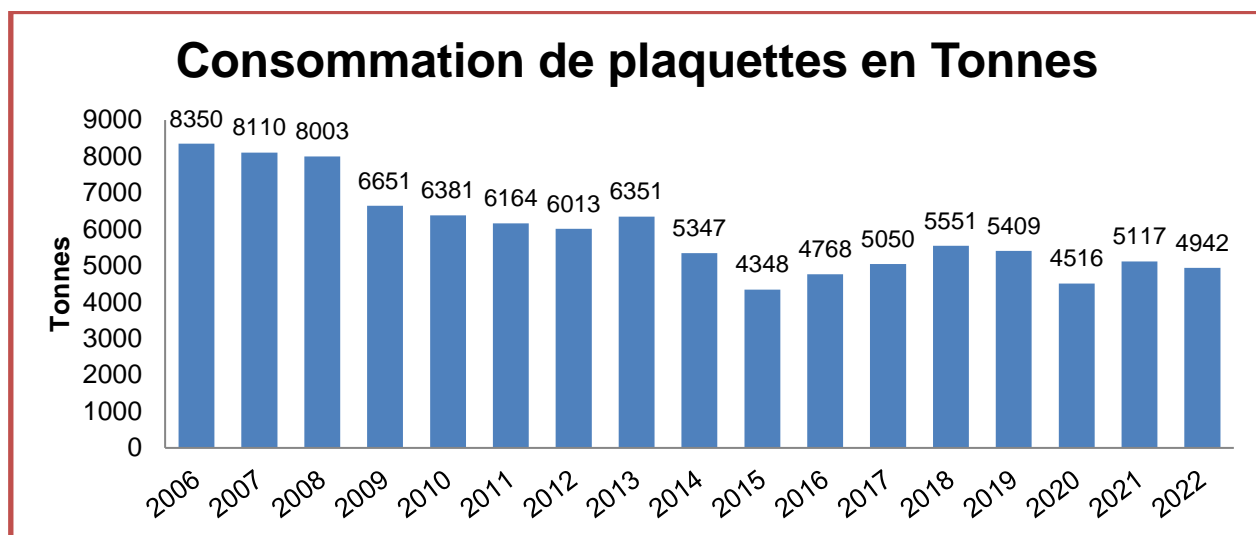
- Un responsable technique de la chaufferie, Monsieur Félix BARBONI, nommé à ce poste en 2021 et présent dans la société depuis 2015 ;
- Un technicien chauffagiste, Monsieur Eric VINDIGNI, présent dans la société depuis 2005.

2.3. Les consommations

2.3.1. Plaquettes de bois

Après une chute marquée de la consommation de plaquettes forestières en 2020 par rapport à l'année précédente (de 5409 à 4516 tonnes) due aux confinements de la période Covid, cette consommation est logiquement remontée en 2021 (5117 tonnes). En 2022, on enregistre une nouvelle légère baisse (-3.4%) de la consommation de plaquettes forestières (4942 tonnes), due pour l'essentiel au réchauffement climatique (qui induit une consommation d'énergie mieux maîtrisée par les usagers).

Toute chose égale par ailleurs, il est à craindre que ce phénomène s'amplifie au cours des prochaines années en raison notamment des programmes massifs de rénovation énergétique des logements et de la poursuite tendancielle du réchauffement climatique. Toutefois, ce mouvement de fond devrait être largement contrebalancé par le raccordement prévu de nouveaux bâtiments (immeubles CROUS, ERILIA et UNIVERSITE DE CORSE...).



2.3.2. Fioul

Depuis plusieurs années, grâce à la mobilisation et à l'implication des équipes sur Corti, la chaufferie tourne quasiment à 100% au bois. C'est-à-dire que la société remplit sa mission bien au-delà de ce qui est contractuellement prévu (90% bois / 10% fioul) dans le contrat de DSP. Le fioul n'est dès lors utilisé que pour des essais techniques mis en œuvre en anticipation de pannes éventuelles qui nécessiteraient l'intervention de la chaudière fioul. Ainsi, le fioul stocké l'est essentiellement pour servir d'appoint et de secours, notamment lors de la réalisation de travaux sur le réseau qui provoqueraient une interruption du service et un relais par la chaudière de secours.

2.4. Les clients

La chaufferie de Corti alimente 31 bâtiments raccordés au RCU. L'immense majorité des bâtiments raccordés relèvent d'entités publiques. Ainsi, sans surprise, l'Università di Corsica et le CROUS constituent les deux principaux clients de Corse Bois Energie sur la commune. La liste des clients et de leur consommation de MWh figurent ci-dessous :

Clients du réseau de chaleur	Consommation annuelle en MGW						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
FAC HABITAT	127	177	163	156	136	162	216
UNIVERSITE							
- UFR de Droit Caraman	132	83	74	189	161	246	175
- UFR de Sciences Grossetti	76	74	74	83	72	103	84
- UFR de Lettres Caraman	296	197	303	392	408	544	325
- Hall des sports Grossetti	134	86	125	249	84	98	88
- CRITT Grossetti	78	129	164	204	144	224	152
- CCU	38	30	34	79	72	123	70
- Batiment 16 et 18 Grossetti	197	184	98	283	155	265	105
- IUT Grossetti	241	329	338	272	364	638	565
- Nouvelle bibliothèque	591	1057	331	808	777	944	805
UMR LISA				383	264	562	503
LYCEE Pascal-Paoli	757	794	794	630	806	980	741
Sarl DEPHIE	49	56	49	72	62	95	60
HOPITAL CIVIL	601	706	570	537	576	495	517
SERENU	337	59	309	433	460	417	344
I.N.R.A	135	133	154	136	131	160	127
OFFICE ENVIRONNEMENT	54	121	89	64	3	8	0
DISPENSAIRE	37	0	0	0	0	0	0
MAIRIE							
- Piscine	489	503	465	472	187	234	459
- Cosec	210	218	243	233	202	198	231
- Ecole Porette	183	212	123	179	163	218	153
- Creche	78	65	63	61	44	55	47
CROUS							
- Bâtiment 25 Grossetti	899	814	245	252	377	487	459
- Bâtiment 20/24 Grossetti	170	188	270	340	304	231	169
- Bâtiment PP1 Caraman	554	443	481	590	499	481	414
- Batiment PP2 Caraman	688	737	789	814	691	767	746
- Cité Porette	373	447	480	374	366	372	388
- Grossetti Bt 23	86	99	107	103	81	94	94
SA LOGIREM							
- Cité Restonica	730	871	955	962	868	924	743
- Cité Porette	599	634	698	668	643	648	539
Hôtel HR	563	581	513	532	495	539	512
Immeuble Pascal Paoli	218	257	143	0	Désabonné	Désabonné	Désabonné
Gare de Corte	36	37	34	51	33	46	42
Centre Commercial CASINO	87		88	0	Désabonné	Désabonné	Désabonné
TOTAUX	9 843	10 321	9366	11269	9628	11358	9873

En 2019, CBE a perdu deux abonnés, l'immeuble Pascal Paoli et le supermarché Casino mais elle a gagné un nouveau client important, l'UMR LISA.

En 2020, la consommation des clients de Corti affiche une baisse significative en raison de la pandémie de Covid 19 et de températures plus clémentes.

Comme on peut le constater, la consommation remonte de manière significative en 2021 (d'environ 18%) à 11 358 MWh pour retrouver peu ou prou les niveaux d'avant crise Covid.

En 2022, la clémence du climat, la rénovation énergétique de certains bâtiments ainsi que des comportements plus économes de la part des usagers ont entraîné une nouvelle baisse de l'énergie calorifique délivrée (9873 MWh soit -12.5% environ). Comme nous l'écrivions précédemment, à nombre d'abonnés constant, cette tendance pourrait se poursuivre au cours des prochaines années. Toutefois, nous devrions enregistrer le raccordement de plusieurs nouveaux bâtiments, ce qui devrait largement contrebalancer le phénomène observé.

2.5. Le chiffres d'affaires sur le réseau de chaleur

Le chiffre d'affaires de Corse Bois Energie sur la partie réseau de chaleur à Corti se décompose comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes R1 consommations	875 396 €	826 632 €	704 223 €	717 019 €	622 234 €	780 267 €	785 481 €
Recettes R2 abonnements	458 859 €	458 436 €	730 746 €	742 225 €	750 598 €	743 765 €	758 900 €

En 2022, le chiffre d'affaires de l'activité d'exploitation du RCU est en légère augmentation. On observe en outre des contrastes importants entre les trimestres, ce qui démontre l'impact croissant des aléas climatiques.

Ainsi, au premier trimestre, on enregistre une hausse de 6.7% du CA par rapport au 1^{er} trimestre 2021 alors qu'au dernier trimestre on observe une baisse de 12.3% du CA par rapport à la même époque, l'an passé.

3. LA PRODUCTION DE PLAQUETTES A AGHJONE

3.1. L'activité

La production de plaquettes forestières et leur livraison aux différentes chaufferies bois sur le territoire régional représentent le cœur d'activité sur le site d'Aghjone.

Toutefois, depuis quelques années, Corse Bois Energie produit également du broyat brut à destination des sites de compostage sur l'île. Nos deux clients sont Lombricorse et Compost Sud Corse qui s'approvisionnent pour environ 2500 tonnes par an (chiffre 2022) auprès de notre société.

Enfin, à compter de 2021 et pour les années qui suivent, Corse Bois Energie va également approvisionner la société CORSE BOIS GRANULES en « fines », matériau résidu des opérations de criblage de la plaquette forestière, normalement adapté pour la fabrication de pellets.

3.1.1. L'exploitation forestière

Alors qu'historiquement l'approvisionnement en matière première (bois de massif), sous forme de grumes et billons, se faisait essentiellement via les exploitants forestiers de l'île, Corse Bois Energie a dû récemment augmenter sa capacité d'approvisionnement en interne en raison d'une désaffection tendancielle et historique des professionnels de ce secteur d'activité.

En 2021, la société s'est approvisionnée pour environ 2026 tonnes par ses propres moyens, soit environ un tiers de son approvisionnement total (6002 tonnes).

En 2022, la part d'approvisionnement en interne a bondi à plus de 6000 tonnes, représentant plus de 50% de l'approvisionnement total de la société en bois énergie.

3.2. L’approvisionnement en bois

3.2.1. Les données 2022

Achat 2022

Fournisseurs	Tonnes
MARIANI Gislain	448,14
LEONETTI	61,2
DUCANI	116,9
Eucalyptus brûlés	1689,55
PORTA David	106,77
BEUCHON Georges	1682,90
SANTONI Patrick	644,30
A Smachjera	15,55
Divers gratuit	761,75
SANTONI Samson	302,00
GRATUIT BLONDIN (Ghisoni)	117,65
CASTELLANI Alain (Niolu)	21,55
GRATUIT BLONDIN (Tova)	375,30
JM CASTELLANI-BLONDIN	18,50
BLONDIN (Vizzavona)	67,83
SCIERIE LUCIANI (Plaquettes)	461,18
LUCIANI Marien – BLONDIN	1198,43
ALBERTINI François(Niolu)	669,25
SARTENE	25,35
ALBERTACCE (Délignures)	39,10
ALBERTACCE (Billons)	730,95
BLONDIN (Pinia)	205,55
CICOLLI	22,55
BLONDIN (SOLARO)	35,20
ALBERTI Jean-Batiste	25,10
GRATUIT (BLONDIN)	1632,05
BERNASCONI Ilian	29,55
Total général	11504,15

Après la chute inquiétante de l’approvisionnement en bois en 2021 (6002 tonnes), en raison d’une désaffection des fournisseurs historiques de CBE en bois énergie, la société est parvenue à redresser de manière spectaculaire son approvisionnement (11 504 tonnes) grâce à une mobilisation totale des équipes et une montée en puissance de la part interne de cet approvisionnement (6127 tonnes) qui représente 53% de l’approvisionnement total.

La société sait désormais que, de plus en plus, elle va devoir compter sur elle-même pour assurer l'essentiel de son approvisionnement.

Nous avons poursuivi en 2022 notre politique consistant à aller chercher du bois gratuit afin de compenser autant que possible le surcoût financier de la mobilisation accrue de nos propres moyens pour assurer notre approvisionnement.

Au final, on peut dire qu'en 2022 Corse Bois Energie a considérablement diversifié ses sources d'approvisionnement en matière première. Nous avons ainsi exploité du bois énergie pour des communes (contractualisation avec la mairie de Vivario), pour des particuliers (en plaine, sur Vizzavona et sur Vezzani) et sur des parcelles mises en ventes par l'ONF.

3.2.2. Stocks en fin d'année

L'accroissement spectaculaire de notre approvisionnement de bois énergie en interne nous a permis de reconstituer des stocks qui avaient littéralement fondu l'an passé.

A la fin 2022, les stocks de matières premières se décomposaient comme suit :

- 1987 tonnes de billons
- 186 tonnes de « fines »
- 9.65 tonnes de « délignures »

A la fin 2022, les stocks de produits finis disponibles sur site se décomposaient comme suit :

- 876.3 tonnes de plaquettes
- 161.6 tonnes de broyats

3.3. Les clients : vente de plaquettes

Les plaquettes forestières produites sur Aghjone sont livrées sur l'ensemble du territoire corse à une quinzaine d'établissements-clients disposant de chaudières bois.

En 2022, nous avons livré 9477 tonnes de plaquettes forestières, broyats ou fines à l'ensemble de nos clients et sur l'ensemble de nos sites de livraison *. Ce chiffre est en augmentation de près de 5% par rapport à l'année 2021 (9033 tonnes).

**(Ces chiffres incluent les livraisons à la chaufferie de Corte et aux unités de compostage de Lombricorse et de Compost Sud Corse).*

3.3.1. Année 2022

La liste et les volumes livrés aux différents établissements en 2022 est la suivante :

Livraisons 2022

CLIENTS	Tonnes
Chaufferie de Corte	4942,63
Cité Aurore	690,92
Lep Montesoro Vicensini	216,93
Collège de la plaine -Prunelli	215,96
Collège de Biguglia	97,85
Collège de Baleone	66,50
Collège de Bonifacio	72,39
Lombricorse Corte	1904,10
EHPAD Ste Thérèse	120,49
Compost Sud Corse	622,97
Le Gazon Corse	22,20
Ecole St Jean(STE AJC)	57,77
CORSE BIG BAG	2,95
Corse Bois Granulés	381,27
Collège H Tomasi Folelli	62,24
Total général	9477,20

3.4. Le chiffre d'affaires sur Aghjone

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité de production et de livraison de plaquettes forestières, fines et broyats (hors Corti) a augmenté de 21% en 2022 (410 087€ contre 372 902€ l'an passé).

A noter le contraste important entre les trois premiers trimestres (en hausse de 51% par rapport à l'an passé) et le dernier trimestre (en baisse de 17% par rapport à l'an passé). Ici aussi, l'impact du réchauffement climatique est à l'œuvre.

Cette augmentation du chiffre d'affaires est en partie liée à des augmentations tarifaires négociées avec deux gros clients (Lombricorse / Compost Sud et la société ARIA). Ces deux clients représentent environ 30% de nos livraisons globales de matériau. L'augmentation des indices d'indexation, suite à la flambée du coût des énergies, contribue également à cette hausse du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires total de CORSE BOIS ENERGIE (toutes activités confondues) a progressé de plus de 3% en 2022 (1 954 468 € contre 1 896 934 € l'an passé). Les produits d'exploitation ont bondi à 2 081 000 contre 1 758 089 (+18.3%).

En 2022, la société a renoué avec les bénéfices puisque le résultat s'établit à 54 823€.

Petite révolution, pour la première fois depuis très longtemps, l'activité de production de combustible sur Aghjone est devenue bénéficiaire en 2022.

3.5. Le parc matériel

Le matériel est peu ou prou inchangé ces trois dernières années et se décompose de la manière suivante :

MATERIEL DE PRODUCTION SUR SITE			
	Utilisation	Date	Etat
DOPPSTADT DH 910 254 HP 2B	Broyeur	17/06/2008	Bon
SENNEBOGEN 821 M	Pelle-grue	17/06/2008	Bon
NEW HOLLAND	Chargeuse	01/01/2012	Bon
RENAULT TRAFFIC 4584 HQ 2B	Véhicule de service	30/05/2008	Moyen

MATERIEL DE PRODUCTION SUR COUPE DE PLAINE			
	Utilisation	Date	Etat
HITACHI FH 200	Pelle abattage	01/02/1995	Moyen
Franklin	Débardeur	09/08/1987	Remis en état
Morbarck 8741 CG2B	Broyeur	01/05/1975	Fin de vie
LEGRAS 3438 GC 2B	Remorque	04/10/1993	Moyen

MATERIEL DE RECUPERATION DE BOIS EN MONTAGNE			
	Utilisation	Date	Etat
SCANIA	Tracteur grumier	18/02/2002	Correct
FRIEDERICH	Remorque grumier	18/02/2008	Correct
DIEBOLT	Remorque grumière	17/08/1992	Correct

MATERIEL DE LIVRAISON			
	Utilisation	Date	Etat
LEGRAS 90 M3	Semi-remorque	01/09/2008	Bon
RENAULT C520 ER-719-ZQ	Tr. Routier	14/11/2017	Très bon
RENAULT KERAX DB-583-HT	Porteur AMPLIROLL	15/12/2003	Bon

4. FAITS MARQUANT EN 2022 ET PERSPECTIVES

Au-delà des éléments chiffrés de l'activité de Corse Bois Energie qui ont été mis en avant dans les paragraphes précédents, nous abordons dans cette rubrique l'ensemble des faits marquants, problématiques, décisions et initiatives qui ont eu ou auront un impact économique sur la société.

Sont également abordées les réflexions d'ordre stratégique qui ont pour vocation de déboucher sur des décisions de restructuration de la société.

4.1. En matière d'approvisionnement

- En 2022, nous sommes parvenus à augmenter significativement notre approvisionnement global en bois-énergie (11 500 tonnes), par rapport à 2021, année au cours de laquelle l'approvisionnement en bois avait chuté de 40% (6002 tonnes contre 9902 tonnes l'année précédente). La désaffection des exploitants forestiers se poursuit inexorablement, pour toutes les raisons connues, déjà évoquées à maintes reprises ;
- Mais cet accroissement de l'approvisionnement en matière première n'a été possible qu'au prix d'une montée en puissance de la part interne de celui-ci (6000 tonnes exploitées par nos équipes). Désormais, Corse Bois Energie assure plus de 50% de son approvisionnement par ses propres moyens, **ce qui pose la question des moyens à consacrer à cette activité au cours des prochaines années**. Une discussion de fond avec la CDC en tant qu'autorité politique et entre les actionnaires doit impérativement avoir lieu dans un avenir proche ;
- Car comme nous l'indiquions déjà l'an passé, cette question de la sécurisation de l'approvisionnement en bois énergie devient cruciale pour la société mais également pour la Corse, en raison de la multiplication des projets biomasse sur l'île qu'il va falloir alimenter dans les prochaines années. Nous rappellerons également les conséquences immédiates du manque de bois pour CBE :

Le bois entré sur site est désormais broyé à flux tendus, sans séchage préalable :

- Le combustible est trop humide au regard des engagements contractuels ;
- L'humidité du combustible crée de la condensation qui peut à long terme détériorer les équipements ;
- Le combustible n'a pas le temps d'être criblé (expurgé des poussières impropres à la combustion). Cela encrasse les équipements ;
- La marge de CBE en pâtit (il faut davantage de bois pour produire un niveau de chaleur donné) ;

Nous renvoyons aux propositions concrètes qui ont été faites par CBE auprès de la CDC :

- Mise en place d'un subventionnement par abondement pour les exploitants forestiers ;
- Création d'une cellule d'abattage au sein de la CDC ;
- Internalisation complète de l'activité d'exploitation forestière au sein de CBE ;
- Création d'une structure ad-hoc d'exploitation forestière (filiale de CBE ou pas, dans le cadre d'une DSP ou pas...)

Comme l'an passé, nous alertons de nouveau et réitérons nos souhaits que ces sujets soient traités au plus vite par l'autorité politique et que des solutions concrètes soient trouvées d'ici la fin 2023.

- Il nous semble également indispensable d'insister sur le fait que 2022 apparaît comme une année particulièrement favorable dans le domaine de l'approvisionnement, et ce, pour au moins deux raisons :
 - Nous avons eu l'opportunité d'accéder à de nombreuses coupes gratuites négociées auprès de particuliers ;
 - Nous avons bénéficié, fin 2021, d'une coupe d'Eucalyptus située juste derrière notre site d'exploitation pour un coût très faible (1.70€ la tonne). Cette coupe nous a permis d'alimenter l'essentiel de nos livraisons pour nos clients « compost » et de dégager, sur ces clients, une marge supérieure à ce qu'elle était les années précédentes. Cependant, en raison de la présence détectée de la tortue Hermann, nous n'aurons plus accès à cet espace dans les conditions d'exploitation habituelles ;
- S'agissant de notre approvisionnement en bois, nous avons noué des contacts avec le Conservatoire du Littoral qui souhaite faire intervenir un prestataire sur Cargèse suite à la tempête de vent d'août 2022. L'objectif est de passer un marché de gré à gré à des conditions financières raisonnables pour aller couper environ 2000 tonnes de bois par nos propres moyens. Nous devrions intervenir au printemps 2023 ;
-

4.2. Au plan financier

- Si, en 2021, nous avons dû puiser dans nos stocks (matières premières et produits finis) et épuiser ceux-ci pour livrer la totalité de nos clients en combustible, ce qui avait occasionné des variations de stocks défavorables pour environ 418 000€, c'est l'inverse qui s'est produit en 2022. La reconstitution de nos stocks a permis de contribuer positivement au résultat pour environ 108 000€ ;
- En 2022, nous avons poursuivi la reconstitution de notre trésorerie puisque, de 420 000€ à la fin de l'an passé, celle-ci s'élève à environ 800 000€ à la fin de l'exercice ;
- S'agissant du PGE contracté en juin 2020 par l'entreprise, le remboursement des mensualités a débuté en juin 2022. Nous avons négocié un rééchelonnement du calendrier de remboursement auprès de la CEPAC qui permet de diviser par deux les mensualités par allongement de la durée du prêt. La CEPAC exige pour cela une caution de notre actionnaire majoritaire, la CDC, caution que nous attendons toujours à la fin de l'exercice 2022 ;
- En fin d'année 2021, nous avons renégocié nos tarifs avec Lombricorse et Sud Compost. De 15€ le m3, ceux-ci sont passés à 18€ le m3. Associée à un approvisionnement en Eucalyptus à des conditions très favorables, cette mesure nous a permis d'accroître significativement notre marge sur ce gros client ;
- Idem, nous avons passé un accord avec la société ARIA (chaufferies de la Cité Aurore et de Sainte-Thérèse) pour accroître de 10% nos tarifs. Cet accord, qui devait entrer en vigueur début 2022, n'aura été appliqué que sur le deuxième semestre 2022. En effet, du fait d'un déficit de rentrée de bois, le temps de séchage trop court ne nous permet pas de livrer un combustible satisfaisant pour le client, au taux d'humidité contractuel. Nous avons donc convenu avec le client de repousser la mise en application de cette augmentation tarifaire.

4.3. Moyens généraux

- A l'été 2022, nous avons pris contact et contractualisé dans la foulée avec le cabinet d'architectes Orma Architettura en vue de la réalisation de notre bureau d'Aghjone, sur notre site de production. Rappelons que l'objectif est de disposer sur place (lieu de notre siège social) d'un bureau renvoyant une image qualitative de la société. Nous envisageons de construire des locaux en ossature bois pour une surface d'environ 30m². Les services d'un cabinet d'architectes étaient indispensables pour l'obtention du permis de construire, lequel était également indispensable pour pouvoir bénéficier de la subvention de l'ODARC ou du Comité de Massif. Celle-ci devrait s'élever aux environs de 40 000€, somme qui devrait représenter environ 50% de la facture finale. Nous avons retenu une construction à base de « scandule », construction qui, en rapport avec les plaquettes forestières produites, s'insère de manière harmonieuse sur le site ;
- La salle de réunion sur Corti a été achevée au dernier trimestre de l'année pour une somme d'environ 13 000€. Désormais, nous pouvons accueillir clients, prospects et fournisseurs et organiser nos conseils d'administration et AG dans nos locaux. Cela représente une avancée en termes d'image et un confort de travail nettement amélioré ;
- Conformément à nos engagements, nous avons procédé à l'installation d'un logiciel d'enregistrement des tickets de pesée sur Aghjone. Ce logiciel permet un suivi plus rigoureux de la comptabilisation de notre approvisionnement et de nos ventes. De plus, cet outil a le mérite de nous apporter une aide précieuse en matière de contrôle ;

4.4. Le RCU de Corti

- Nous avons poursuivi notre cycle de rénovation du réseau de chaleur par la réalisation de trois tranches de travaux à l'été 2022 : parking du rond-point de la gare, piquage du campus Mariani et piquage de la bibliothèque. C'est l'Entreprise Albertini qui a effectué par tranches ces travaux pour un montant global d'environ 50 000€. Ces travaux étaient indispensables car des réparations provisoires avaient déjà été entreprises et il convenait de « sécuriser » totalement ces tronçons. Avec ces travaux, la part totale du réseau rénové progresse encore et nous permet d'envisager l'avenir avec moins d'inquiétudes, en termes de risques opérationnels ;
- S'agissant des équipements en chaufferie dont nous avons déjà eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises qu'ils ne fonctionnaient pas de manière conforme au cahier des charges initial, nous avons décidé de contractualiser avec le bureau d'études Best Energies pour une mission de Diagnostic / MOE. L'objectif est de faire réaliser un diagnostic précis des dysfonctionnements afin d'entreprendre dans la foulée les travaux qui conviennent pour remédier aux insuffisances constatées. L'objectif est d'être en mesure d'étendre et de densifier le RCU (en termes de puissance et de débit) sans dégrader le service délivré aux usagers actuels. Cette étude dont le montant s'élève à un peu plus de 24 000 € sera financée à 70% par l'AUE. L'objectif est de lancer les travaux courant 2023 ;
- Enfin, nous avons entrepris de travailler à l'élaboration d'un Livret informatif (à des fins pédagogiques). L'idée est d'expliquer le bien fondé et les répercussions positives pour l'île de notre activité. Ce livret s'adresse bien sûr à nos usagers mais

également et surtout aux acteurs économiques et politiques insulaires ainsi qu'à la presse. L'objectif est de susciter l'intérêt des journalistes et d'obtenir quelques interviews sur l'ensemble des médias. Cette campagne de communication devra nous servir dans la sensibilisation que nous espérons mener auprès de l'ensemble des décideurs. Nous avons pris contact au dernier trimestre avec un graphiste et programmons la diffusion de ce document au premier semestre 2023 ;



4.5. Au plan commercial

- Nous avons poursuivi et parfois approfondi en 2022 les contacts précédemment noués avec des porteurs de projets dans le secteur de la biomasse. Nous restons dans l'attente pour un certain nombre d'entre eux (Fromagerie OTTAVI, Brasserie PIETRA, 2^{ème} REP Calvi...) ;
- Nous avons eu la confirmation en fin d'année que La BA 126 de Solenzara validait l'option de la chaudière biomasse à plaquettes pour laquelle nous avons fait une proposition tarifaire. Nous restons en contact avec Monsieur BIANCHI pour suivre l'avancée du projet en 2023 ;
- Après plusieurs réunions et quelques mois de réflexion, la société ERILIA a validé l'option du raccordement de son programme de 58 logements sociaux au RCU de Corti. Une bonne nouvelle pour un projet sur lequel nous travaillons depuis 2021 ;
- Après de nombreux mois d'arrêt, le projet de construction de l'immeuble Sambucucciu d'Alandu du CROUS a été relancé. Un terrain d'entente a semble-t-il été trouvé avec la CDC pour financer le raccordement au RCU ainsi que le dévoiement de la canalisation aérienne qui se trouvait sur le terrain de l'ancien dispensaire. Nous avons lancé une consultation des entreprises en toute fin d'année pour effectuer les travaux pour le compte du CROUS. En effet, il a été décidé que CBE serait Maître d'ouvrage, étant l'entité la mieux placée pour intervenir sur son propre réseau. Les travaux sont prévus pour le premier ou le second trimestre 2023. Rappelons qu'il s'agit là d'un chiffre d'affaires additionnel en perspective pour CBE ;
- Enfin, nous continuons à travailler avec les équipes de l'Université sur la perspective de raccordement de deux nouveaux bâtiments universitaires à construire : l'extension de l'IUT et le nouveau centre d'examen ;
- Nous avons continué de travailler sur le projet de raccordement de « La résidence de l'ORTA », programme immobilier avenue Jean Nicoli, mais il semblerait qu'à ce jour ce projet soit compromis. A suivre.

4.6. Report du programme de financement

- Conformément à notre volonté de moderniser nos équipements sur Aghjone (pour lever les risques opérationnels de panne) afin d'être plus efficace dans notre processus de fabrication du combustible biomasse et afin également d'abaisser de manière significative nos charges d'entretien et de réparation du matériel, nous avons initié en fin d'année 2021 un plan de financement pour un peu moins de 2 millions d'€. L'objectif était de financer un broyeur, un cribleur, une chargeuse, un ensemble grumier, un hangar de stockage et un bétonnage de 3000m² sur site. Nous avons pour cela déposé un dossier auprès de l'AUE afin de bénéficier du programme européen REACT-UE lancé dans le cadre des plans de relance post-covid. Après plusieurs mois d'attente, nous avons été informés que nous n'étions pas éligibles à ce programme particulièrement généreux (des taux de subventionnement

de 80% à 100%). Nous nous sommes donc tournés vers l'ODARC qui nous a informés à son tour que les programmes étaient achevés et que les crédits étaient épuisés.

Nous sommes donc contraints d'attendre les prochains programmes qui seront rendus publics fin 2023.

Il est à craindre que ces attermoissements aient des conséquences opérationnelles et financières regrettables. Nous espérons en effet que nos vieux équipements n'occasionneront pas de frais de réparation conséquents et qu'ils ne bloqueront pas notre activité en cas de nouvelles pannes lourdes.

4.7. Une réflexion stratégique engagée

Nous avons engagé en 2021 une réflexion d'ensemble sur la future configuration souhaitable de CBE. L'objectif était de solutionner des problématiques diverses mais parfois liées. Ainsi, notre conviction était que le statu quo statutaire n'était pas tenable.

En effet, le modèle économique de CBE paraît insuffisamment calibré pour permettre à la société de faire face aux divers aléas de la vie d'une entreprise. Nous jugeons ce modèle trop fragile financièrement et ne permettant pas forcément d'envisager sereinement le développement de la société.

Nous avons poursuivi notre travail en 2022 en associant l'ADEC à notre réflexion. Un business plan (période 2023 – 2028) a été réalisé à l'été 2022 sur la base des comptes du premier semestre 2022.

Compte tenu des multiples projets dans l'île dans le secteur de la biomasse, ce business plan a fait ressortir que, toute chose égale par ailleurs, la société Corse Bois Energie disposait de perspectives historiquement favorables qui pourraient lui permettre, à certaines conditions, de tirer son épingle du jeu.

Il reste que, à ce jour, dans l'attente de la concrétisation de ces projets, l'équilibrage des comptes ne peut être garanti à court terme.

C'est la raison pour laquelle nous comptons sur nos actionnaires pour donner à notre société les moyens de son développement.

En effet, compte tenu des projets et des besoins, une recapitalisation offensive nous semble indispensable. Les actionnaires y sont-ils disposés ? Doit-on profiter de cette opportunité pour ouvrir le capital de la société ? Enfin, comme nous l'avons déjà suggéré, un changement de statut et/ou une scission de la société ne seraient-ils pas judicieux ?

Pour nous accompagner dans cette réflexion, nous nous sommes attachés les services d'un cabinet juridique spécialisé, le cabinet Fidal, qui a déjà travaillé sur la question de la restructuration des Chemins de fer de la Corse. Plusieurs options sont possibles. Il revient désormais aux actionnaires d'examiner en détail cette question et de se prononcer.



Corse
BOIS
énergie SEM



Rapport d'activité 2023

1. CORSE BOIS ENERGIE : Un acteur historique de la transition énergétique en Corse

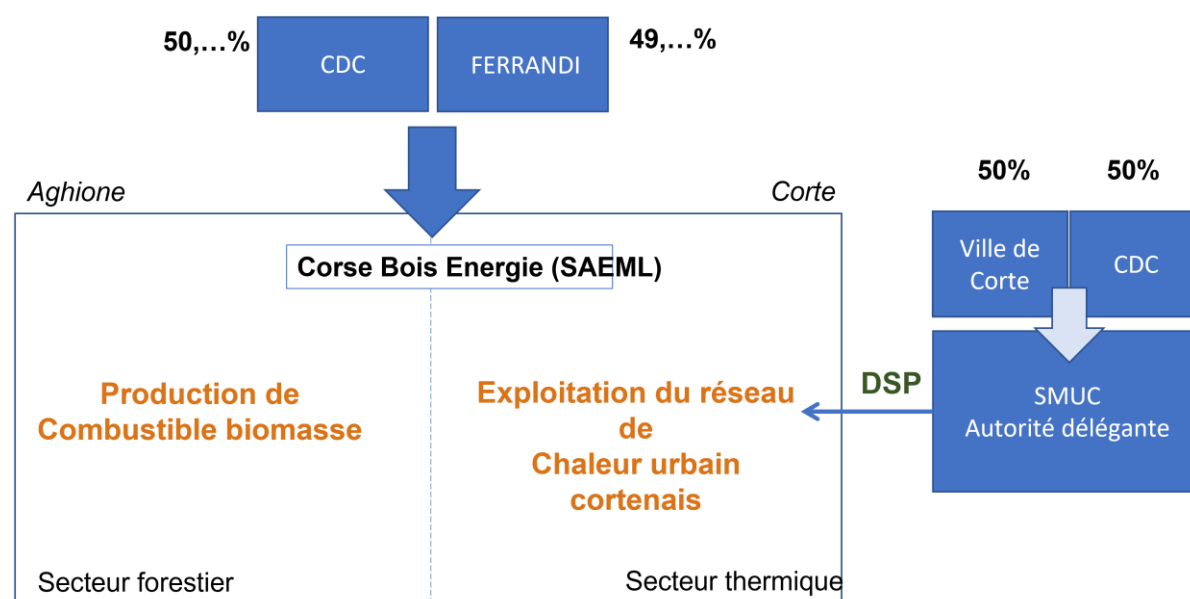
1.1. Présentation et historique

Corse Bois Energie est une société productrice locale d'énergie calorifique (chauffage et eau chaude sanitaire) et de combustible biomasse. La société exerce à double titre dans le secteur de la biomasse : en tant que producteur de plaquettes forestières, en amont, sur Aghjone, et en tant qu'exploitant et gestionnaire du réseau de chaleur urbain de Corti.

Corse Bois Energie a été créée en 1988 afin d'être l'outil de valorisation énergétique de la forêt corse. A son niveau, CBE a contribué à une forme de structuration de la filière en offrant un débouché à des produits a priori sans autre destination. Depuis, CBE poursuit sa mission d'intérêt général qui nécessite en amont une exploitation forestière continue et grandissante.

1.2. Statut et capital

Corse Bois Energie est une SAEML dont le capital est détenu comme suit : près de 51% par la Collectivité de Corse et un peu plus de 49% par le groupe industriel privé insulaire FERRANDI.



Depuis les élections territoriales de juin 2021, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Nadine NIVAGGIONI, vice-présidente de l'Assemblée de Corse, Fà Populu Inseme ;
- Julien PAOLINI, Président de l'AUE, Fà Populu Inseme ;
- Jean-Charles GIABICONI, Conseiller territorial Fà Populu Inseme ;
- Marie-Anne PIERI, Conseillère territoriale Un soffiu novu ;
- Antoine POLI, Conseiller territorial Avanzemu ;
- Claude FERRANDI, groupe JHGC ;
- Henri FERRANDI, groupe JHGC ;
- Gilbert FERRANDI, groupe JHGC ;
- Pierre-André GIOVANNINI, MCI (a quitté ses fonctions à l'été 2022) ;

1.3. Une entreprise, trois métiers !

Aujourd'hui, Corse Bois Energie repose sur un modèle économique dit intégré (la société est présente dans trois métiers distincts mais liés : sur Aghjone, tout d'abord, en amont, dans le secteur de l'exploitation forestière mais également dans une activité de première transformation du bois (producteur de combustible biomasse) ; sur Corti, enfin, dans le secteur thermique (exploitant d'un réseau de chaleur urbain biomasse).

Dans ce dernier cadre, CBE distribue l'énergie calorifique à un certain nombre d'établissements de la ville raccordés (chauffage et/ou eau chaude sanitaire). Les bâtiments desservis par le réseau de chaleur sont essentiellement (mais pas que) des entités publiques.

Les activités de Corse Bois Energie peuvent être décomposées comme suit :

- L'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur de la ville de Corte, dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour le Syndicat Mixte de Chauffage Urbain, autorité délégante et propriétaire de ce réseau ;
- La production de plaquettes forestières et leur livraison aux différentes chaufferies bois sur le territoire régional, principalement sous maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse ;
- La fourniture de « matériau » traité sur notre site d'exploitation à des unités de granulation (montée en puissance de Corse Bois Granulés, société avec laquelle un contrat d'approvisionnement est en vigueur) ;
- La production et livraison de broyat à des unités de compostage de l'île ;
- L'exploitation forestière (abattage et débardage de bois énergie) pour alimenter le site de production de plaquettes forestières d'Aghjone.

Cette dimension pluridimensionnelle de Corse Bois Energie, qui officie sur trois métiers (le forestier, la première transformation de bois et le thermique), relève d'une approche stratégique et prudentielle. En effet, afin de sécuriser les approvisionnements en combustible de la chaufferie de Corti, il est pertinent de s'assurer au moins partiellement la maîtrise de cet approvisionnement, dans le contexte incertain de la filière bois-énergie que l'on connaît (on déplore une diminution tendancielle du nombre d'exploitants forestiers). Toutefois, étant donné les perspectives désormais très favorables en Corse en matière d'émergence de projet de chaudières ou de réseaux de chaleur biomasse, il est judicieux qu'un acteur comme Corse Bois Energie se positionne pour continuer demain à demeurer le premier producteur de combustible biomasse sur l'île.

Enfin, mentionnons le fait que, depuis 2021, l'activité d'exploitation forestière de CBE est fortement montée en puissance en raison d'une désaffection croissante et confirmée des exploitants forestiers. CBE disposant du statut d'exploitant forestier, en 2022, l'entreprise s'est approvisionnée en bois énergie par ses propres moyens à hauteur de plus de 50% de ses besoins. Désormais, on peut affirmer que l'exploitation forestière constitue bel et bien un troisième métier à part entière exercé par Corse Bois Energie, métier qui pourrait être appelé à prendre des proportions plus importantes encore dans le « mix métiers » de notre société.

1.4. Structure et effectifs

Mme Nadine NIVAGGIONI, conseillère territoriale et vice-Présidente de l'Assemblée de Corse, est présidente du Conseil d'administration.

Mr Joseph ALFONSI est Directeur Général.

Par ailleurs, parmi les administrateurs de la société, outre les représentants du Groupe Ferrandi, on compte, au sein des conseillers territoriaux, la présence de Julien Paolini, Président de l'Agence de l'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse.

La société Corse Bois Energie est composée d'une dizaine de collaborateurs répartis sur les deux sites d'Aghjone (site d'exploitation) et de Corti (réseau de chaleur urbain) :

Monsieur GONCALVES Mario, Responsable d'exploitation à Aghjone, chez CBE depuis 1991.

Madame LEGENDRE Nathalie, Responsable administrative, chez CBE depuis 2003.

Monsieur GONCALVES Carlos, Opérateur broyeur/chauffeur à Aghjone, chez CBE depuis 1998.

Monsieur ZULLO Francesco, Bucheron à Aghjone, chez CBE depuis 2019.

Monsieur BARBONI Félix, Responsable chaufferie de Corti, chez CBE depuis 2015.

Monsieur VINDIGNI Éric, Technicien chauffagiste, chez CBE depuis 2005.

Monsieur CALOUE Patrick, chauffeur poids lourds.

Comme l'an passé, Corse Bois Energie a eu recours à un chauffeur intérimaire (embauché en CDD) durant la période dite de chauffe, entre novembre 2022 et avril 2023. Nous avons renoué la collaboration avec Monsieur Christophe Ramillon afin de permettre à messieurs Mario Goncalves et Patrick CALOUE de libérer du temps pour aller chercher du bois « bord de route ».

CBE a de nouveau fait confiance à Alan Riou Zagnoli afin d'épauler Mario Goncalves dans notre activité d'approvisionnement en bois énergie. En effet, compte tenu de la désaffectation des exploitants forestiers, nous avons accru la part de bois énergie acheminée par nos propres moyens. Le grumier seul ne suffit plus toujours. Alan Riou a notamment reconduit la remorque grumière, comme l'an passé. Compte tenu de son profil polyvalent (chauffeur poids lourd, ouvrier forestier etc.), la question d'une embauche plus définitive est à l'étude.

Rappelons également qu'en raison de la nécessité impérieuse d'assurer notre approvisionnement en bois énergie (pour compenser la désaffectation des exploitants forestiers), nous avons encore eu recours, ponctuellement, à un prestataire bûcheron sur l'ensemble de l'exercice. Il s'agit de Monsieur Pierre-Jean BLONDIN qui accompagne en forêt Francesco ZULLO.

2. L'EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR DE CORTI

2.1. Son activité

Le réseau de chaleur urbain de la ville de Corti (RCU) est le seul réseau de chaleur biomasse de l'île. Les usagers cortenais qui bénéficient du raccordement au réseau de chaleur urbain de la ville se voient ainsi délivrer une énergie calorifique (chauffage et eau chaude sanitaire) produite localement et vertueuse au plan environnemental.

A l'origine, la création du réseau de chaleur de Corti alimenté par une chaufferie bois est le résultat de la volonté politique de la CTC d'être proactive pour la filière bois et les énergies renouvelables.

Depuis, c'est Corse Bois Energie qui exploite le réseau de chaleur et la chaufferie urbaine.

Les caractéristiques principales de la chaufferie de Corte sont les suivantes :

- Depuis 2017, la nouvelle chaufferie est composée de deux chaudières bois (une de 2.5MW et une de 1MW) et d'une chaudière fuel (appoint/secours) de 7MW ;
- Un peu moins de 9 000 MWh de chaleur ont été délivrés en 2023 à 31 sous-stations (bâtiments raccordés) ;
- On compte 7 kms (3.5 kms A/R) de réseau de chaleur enterré ;
- La chaufferie de Corti a enregistré une consommation de 4722 tonnes de plaquettes forestières en 2023.

2.2. Ses ressources humaines

Corse Bois Energie affecte deux collaborateurs à plein temps sur le RCU :

- Un responsable technique de la chaufferie, Monsieur Félix BARBONI, présent depuis 2015 dans la société et promu à ce poste en 2021 ;
- Un technicien chauffagiste, Monsieur Eric VINDIGNI, présent dans la société depuis 2005.

2.3. Les consommations

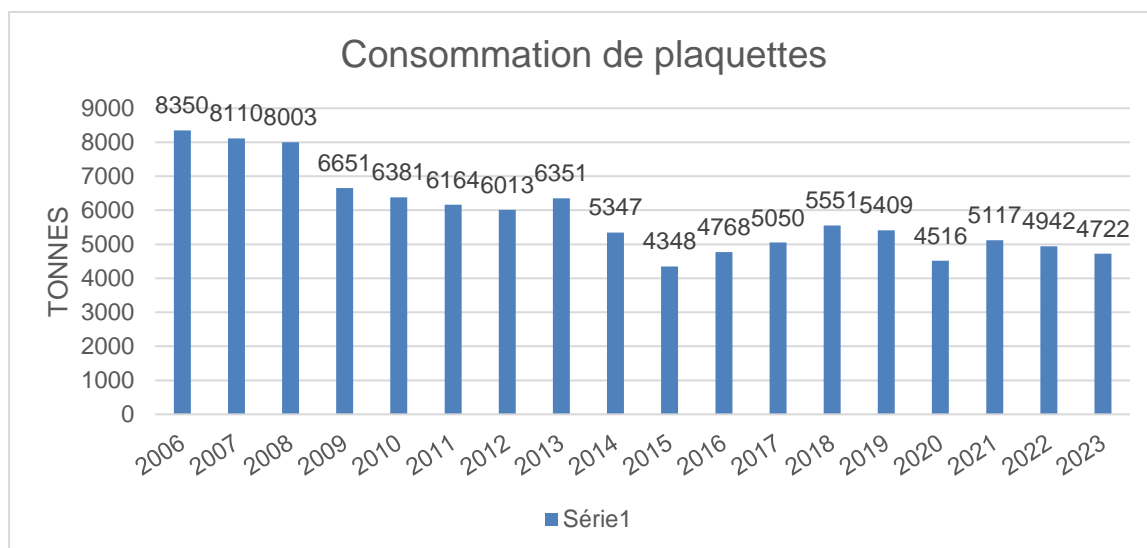
2.3.1. Plaquettes de bois

Après une chute marquée de la consommation de plaquettes forestières en 2020 par rapport à l'année précédente (de 5409 à 4516 tonnes) due aux confinements de la période Covid, cette consommation est logiquement remontée en 2021 (5117 tonnes).

En 2022, on enregistre une nouvelle légère baisse (-3.4%) de la consommation de plaquettes forestières (4942 tonnes), due pour l'essentiel au réchauffement climatique (qui induit une consommation d'énergie mieux maîtrisée par les usagers).

La tendance s'est également poursuivie en 2023 avec un recul supplémentaire à 4722 tonnes de plaquettes forestières consommées. Toute chose égale par ailleurs, il est à craindre que ce phénomène s'amplifie au cours des prochaines années en raison notamment des programmes massifs de rénovation énergétique des logements et de la poursuite tendancielle du réchauffement climatique.

Toutefois, ce mouvement de fond devrait être largement contrebalancé par le raccordement prévu de nouveaux bâtiments (immeubles CROUS, ERILIA, UNIVERSITE DE CORSE, AFPA, CASALE LAURENZU...).



2.3.2. Fioul

Depuis plusieurs années, grâce à la mobilisation et à l'implication des équipes sur Corti, la chaufferie tourne quasiment à 100% au bois. C'est-à-dire que la société remplit sa mission bien au-delà de ce qui est contractuellement prévu (90% bois / 10% fioul) dans le contrat de DSP. Le fioul n'est dès lors utilisé que pour des essais techniques mis en œuvre en anticipation de pannes éventuelles qui nécessiteraient l'intervention de la chaudière fioul. Ainsi, le fioul stocké l'est essentiellement pour servir d'appoint et de secours, notamment lors de la réalisation de travaux sur le réseau qui provoqueraient une interruption du service et un relais par la chaudière de secours.

2.4. Les clients

La chaufferie de Corti alimente 31 bâtiments raccordés au RCU. L'immense majorité des bâtiments raccordés relèvent d'entités publiques. Ainsi, sans surprise, l'Université di Corsica et le CROUS constituent les deux principaux clients de Corse Bois Energie sur la commune. La liste des clients et de leur consommation de MWh figure ci-dessous :

Clients du réseau de chaleur	Consommation annuelle en MGW						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FAC HABITAT	177	163	156	136	162	216	268
UNIVERSITE							
- UFR de Droit Caraman	83	74	189	161	246	175	132
- UFR de Sciences Grossetti	74	74	83	72	103	84	51
- UFR de Lettres Caraman	197	303	392	408	544	325	196
- Hall des sports Grossetti	86	125	249	84	98	88	83
- CRITT Grossetti	129	164	204	144	224	152	136
- CCU	30	34	79	72	123	70	74
- Batiment 16 et 18 Grossetti	184	98	283	155	265	105	72
- IUT Grossetti	329	338	272	364	638	565	459
- Nouvelle bibliothèque	1057	331	808	777	944	805	623
UMR LISA			383	264	562	503	410
LYCEE Pascal-Paoli	794	794	630	806	980	741	745
Sarl DEPHIE	56	49	72	62	95	60	57
HOPITAL CIVIL	706	570	537	576	495	517	421
SERENU	59	309	433	460	417	344	279
I.N.R.A	133	154	136	131	160	127	130
OFFICE ENVIRONNEMENT	121	89	64	3	8	0	0
DISPENSAIRE	0	0	0	0	0	0	0
MAIRIE							
- Piscine	503	465	472	187	234	459	473
- Cosec	218	243	233	202	198	231	243
- Ecole Porette	212	123	179	163	218	153	130
- Creche	65	63	61	44	55	47	50
CROUS							
- Bâtiment 25 Grossetti	814	245	252	377	487	459	448
- Bâtiment 20/24 Grossetti	188	270	340	304	231	169	196
- Bâtiment PP1 Caraman	443	481	590	499	481	414	379
- Batiment PP2 Caraman	737	789	814	691	767	746	636
- Cité Porette	447	480	374	366	372	388	341
- Grossetti Bt 23	99	107	103	81	94	94	86
SA LOGIREM							
- Cité Restonica	871	955	962	868	924	743	792
- Cité Porette	634	698	668	643	648	539	497
Hôtel HR	581	513	532	495	539	512	408
Immeuble Pascal Paoli	257	143	0	Désabonné	Désabonné	Désabonné	Désabonné
Gare de Corte	37	34	51	33	46	42	35
Centre Commercial CASINO		88	0	Désabonné	Désabonné	Désabonné	Désabonné
TOTAUX	10 321	9366	11269	9628	11358	9873	8941

En 2019, CBE a perdu deux abonnés, l'immeuble Pascal Paoli et le supermarché Casino mais elle a gagné un nouveau client important, l'UMR LISA.

En 2020, la consommation des clients de Corti affiche une baisse significative en raison de la pandémie de Covid 19 et de la fermeture induite des bâtiments.

Comme on peut le constater, la consommation remonte de manière significative en 2021 (d'environ 18%) à 11 358 MWh pour retrouver peu ou prou les niveaux d'avant crise Covid.

En 2022, la clémence du climat, la rénovation énergétique de certains bâtiments ainsi que des comportements plus économes de la part des usagers ont entraîné une nouvelle baisse de l'énergie calorifique délivrée (9873 MWh soit -12.5% environ).

La tendance s'est logiquement poursuivie en 2023 avec une énergie délivrée en recul à 8941 MWh, soit 962 MWh en moins par rapport à l'année précédente. Comme nous l'écrivions précédemment, à nombre d'abonnés constant, cette tendance pourrait se poursuivre au cours des prochaines années. Toutefois, nous devrions enregistrer le raccordement de plusieurs nouveaux bâtiments, ce qui devrait largement contrebalancer le phénomène observé.

2.5. Le chiffres d'affaires sur le réseau de chaleur

Le chiffre d'affaires de Corse Bois Energie sur la partie réseau de chaleur à Corti se décompose comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes R1 consommations	826 632 €	704 223 €	717 019 €	622 234 €	780 267 €	785 481 €	704 705 €
Recettes R2 abonnements	458 436 €	730 746 €	742 225 €	750 598 €	743 765 €	758 900 €	836 430 €

En 2022, le chiffre d'affaires de l'activité d'exploitation du RCU est en légère augmentation. On observe toutefois des contrastes importants entre les trimestres, ce qui démontre l'impact croissant des aléas climatiques.

Ainsi, au premier trimestre, on enregistre une hausse de 6.7% du CA par rapport au 1^{er} trimestre 2021 alors qu'au dernier trimestre on observe une baisse de 12.3% du CA par rapport à la même époque, l'an passé.

En 2023, le chiffre d'affaires sur Corti est globalement stable, grâce notamment à l'indexation de la facturation qui repose sur une évolution favorable cette année d'un certain nombre d'indices nationaux impactés à la hausse par l'inflation. Gare à la baisse de ceux-ci (normalisation de l'inflation) au cours des années à venir qui pourrait entraîner une baisse sensible du chiffre d'affaires.

3. LA PRODUCTION DE PLAQUETTES A AGHJONE

3.1. L'activité

La production de plaquettes forestières et leur livraison aux différentes chaufferies bois sur le territoire régional représentent le cœur d'activité sur le site d'Aghjone.

Depuis quelques années, Corse Bois Energie produit également du broyat brut à destination des sites de compostage sur l'île. Nos deux clients sont Lombricorse et Compost Sud Corse qui s'approvisionnaient jusque-là pour environ 2500 tonnes par an (chiffre 2022) auprès de notre société.

Enfin, depuis 2021 et pour les années qui suivent, Corse Bois Energie doit également approvisionner en matériau la société CORSE BOIS GRANULES afin de permettre à celle-ci la fabrication de pellets.

En 2023, la livraison de plaquettes forestières est tombée à 8008 tonnes contre 9477 tonnes en 2022, soit 1469 tonnes de ventes en moins.

Outre une moindre consommation globale de l'ensemble de nos clients, cette différence s'explique surtout par la chute d'approvisionnement de Lombricorse (290 tonnes contre 1904 tonnes en 2022). En effet, cette société a procédé en 2023 à un re-criblage de l'existant sur son site, d'où la chute de son approvisionnement auprès de nous. Lombricorse devrait renouer progressivement avec un flux d'approvisionnement plus normal en 2023.

3.1.1. L'exploitation forestière

Alors qu'historiquement l'approvisionnement en matière première (bois de massif), sous forme de grumes et billons, se faisait essentiellement via les exploitants forestiers de l'île, Corse Bois Energie a dû récemment augmenter sa capacité d'approvisionnement en interne en raison d'une désaffectation tendancielle et historique des professionnels de ce secteur d'activité.

En 2021, la société s'est approvisionnée pour environ 2026 tonnes par ses propres moyens, soit environ un tiers de son approvisionnement total (6002 tonnes).

En 2022, la part d'approvisionnement en interne a bondi à plus de 6000 tonnes, représentant plus de 50% de l'approvisionnement total de la société en bois énergie.

La tendance s'est accentuée en 2023 avec un approvisionnement en interne de plus de 5000 tonnes sur les 8740 tonnes de bois-énergie entrées sur site, soit plus de 57% de l'approvisionnement total par nos propres moyens.

Reste à savoir si les mesures prises par la CDC suite aux Assises du Bois et de la Forêt, fin 2023, permettront de remettre de manière pérenne les exploitants forestiers dans la boucle. Dans le cas contraire, Corse Bois Energie sera contrainte de déployer une deuxième équipe en forêt pour sécuriser un approvisionnement aujourd'hui trop juste et à flux tendus.

3.2. L'approvisionnement en bois

3.2.1. Les données 2023

Mariani Gislain	189,50
Divers	14,45
Leonetti	35,85
Ducani billon	899,45
David PORTA	25,50
BEUCHON Georges	423,30
A Smachjera	149,40
Divers gratuit	138,20
Samson SANTONI	214,15
BLONDIN DIVERS	13,10
SCIERIE LUCIANI PLAQUETTES	385,00
Marien LUCIANI(Blondin)	467,95
Albertacce délignures(Palandri)	24,80
Albertacce billons(Palandri)	299,00
CICOLLI	8,00
GUIDICELLI TERRASSEMENT	292,95
FRANCISCI	374,63
PIETRI (Blondin)	608,50
BONINI (BLONDIN)	292,25
CARGESE-BLONDIN	1634,56
OSPEDALE 23G080686	414,30
MEDITERRASSEMENT	57,90
Carrière de BORGIO	101,90
Vezzani Piste ONF	58,85
R.TERRASSEMENT	2,05
BLONDIN-23G082875-VEZZANI	293,50
BLONDIN-ghisoni-23G085000	790,90
PAOLACCI	30,10
LEGNU E LIGNAMU SARL	18,05
BLONDIN OSPEDALE 23G077793/P 15	99,00

BLONDIN GRATUIT	383,80
Total général	8740,89

Après la chute inquiétante de l'approvisionnement en bois en 2021 (6002 tonnes), en raison d'une désaffectation des fournisseurs historiques de CBE en bois énergie, la société est parvenue à redresser de manière spectaculaire son approvisionnement (11 504 tonnes) grâce à une mobilisation totale des équipes et une montée en puissance de la part interne de cet approvisionnement (6127 tonnes) qui a représenté cette année-là 53% de l'approvisionnement total. La société sait désormais que, de plus en plus, elle va devoir compter sur elle-même pour assurer l'essentiel de son approvisionnement.

Nous avons poursuivi en 2022 notre politique consistant à aller chercher du bois gratuit afin de compenser autant que possible le surcoût financier de la mobilisation accrue de nos propres moyens pour assurer notre approvisionnement.

Au final, on peut dire qu'en 2022 Corse Bois Energie a considérablement diversifié ses sources d'approvisionnement en matière première. Nous avons ainsi exploité du bois énergie pour des communes (contractualisation avec la mairie de Vivario), pour des particuliers (en plaine, sur Vizzavona et sur Vezzani) et sur des parcelles mises en ventes par l'ONF.

En 2023, en revanche l'approvisionnement a chuté à 8740 tonnes contre 11 500 l'année d'avant, soit 2760 tonnes de bois-énergie en moins avec les conséquences opérationnelles induites (une production à flux tendus et, donc, du combustible plus humide pour nos clients) et un impact financier significatif (des variations de stocks défavorables).

3.2.2. Stocks en fin d'année

En 2022, l'accroissement spectaculaire de notre approvisionnement de bois énergie en interne nous a permis de reconstituer des stocks qui avaient littéralement fondu l'année précédente.

A la fin 2022, les stocks de matières premières se décomposaient comme suit :

- 1987 tonnes de billons
- 186 tonnes de « fines »
- 9.65 tonnes de « délignures »
- 876.3 tonnes de plaquettes
- 161.6 tonnes de broyats

En fin 2023, les stocks se décomposaient de la manière suivante :

- Plaquettes 1644 tonnes
- Grumes/billons 739 tonnes
- Fines 127 tonnes
- Broyats 159 tonnes

3.3. Les clients : vente de plaquettes

Les plaquettes forestières produites sur Aghjone sont livrées sur l'ensemble du territoire corse à une quinzaine d'établissements-clients disposant de chaudières bois.

En 2022, nous avons livré 9477 tonnes de plaquettes forestières, broyats ou fines à l'ensemble de nos clients et sur l'ensemble de nos sites de livraison *. Ce chiffre était en augmentation de près de 5% par rapport à l'année 2021 (9033 tonnes).

**(Ces chiffres incluent les livraisons à la chaufferie de Corte et aux unités de compostage de Lombricorse et de Compost Sud Corse).*

En 2023, nous n'avons livré que 8008 tonnes de combustible dont 4721 tonnes à Corte. Soit 1465 tonnes de plaquettes forestières en moins par rapport à l'an passé ! C'est évidemment la chute de l'approvisionnement de Lombricorse qui, pour l'essentiel, explique ce recul marqué.

3.3.1. Année 2023

La liste et les volumes livrés aux différents établissements en 2022 est la suivante :

Chaufferie de Corte	-4721,71
Collège de la plaine -Prunelli	-153,15
Collège de Biguglia	-88,85
Collège de Baleone	-79,85
Collège de Bonifacio	-76,55
FRANCISCI	-18,68
Collège H Tomasi Folelli	-83,15
Corse Bois Granulés-GHISONACCIA	-456,25
Cité Aurore-BASTIA	-668,40
Lombricorse -CORTE	-290,65
Lep Montesoro Vicensini-BASTIA	-260,45
Ecole St Jean(STE AJC)-AJACCIO	-24,40
Compost Sud Corse-STE LUCIE DE PV	-709,87
EHPAD Ste Thérèse BASTIA	-91,05
Scierie Luciani-GHISONACCIA	-231,55
CORSE BIG BAG-BIGUGLIA	-3,00
BOLLERI Sophie	-41,85
Marina D'Oro-Ghisonaccia	-0,90
LOCA +	-8,20
Total général	-8008,51

3.4. Le chiffre d'affaires sur Aghjone

Si le chiffres d'affaires réalisé sur l'activité de production et de livraison de plaquettes forestières, fines et broyats (hors Corti) avait augmenté de 21% en 2022 (410 087€ contre 372 902€ l'an passé), en 2023, il a baissé de près de 12% (362 254€ contre 410 937€).

C'est évidemment la chute d'approvisionnement de Lombricorse qui explique à elle-seule cette évolution défavorable puisque, sur ce seul client, on enregistre une baisse du chiffre d'affaires de plus de 110 000€.

Au final, le chiffre d'affaires sur Aghjone ne recule « que » de 48 000€ environ. Là encore, la hausse des indices sur lesquels repose la facturation à la plupart des autres clients a permis de faire en partie contrepois.

En 2023, si on enregistre une baisse des ventes de plaquettes forestières, le chiffre d'affaires global de CORSE BOIS ENERGIE (toutes activités confondues) a légèrement progressé par rapport à 2022. (1 897 421€ contre 1 954 468 €). C'est bien entendu le réseau de chaleur et la hausse des indices de facturation qui ont permis cette progression du chiffre d'affaires.

3.5. Le parc matériel

Le matériel est peu ou prou inchangé ces trois dernières années et se décompose de la manière suivante :

MATRIEL DE PRODUCTION SUR SITE			
	Utilisation	Date	Etat
DOPPSTADT DH 910 254 HP 2B	Broyeur	17/06/2008	Bon
SENNEBOGEN 821 M	Pelle-grue	17/06/2008	Bon
NEW HOLLAND	Chargeuse	01/01/2012	Bon
RENAULT TRAFFIC 4584 HQ 2B	Véhicule de service	30/05/2008	Moyen

MATRIEL DE PRODUCTION SUR COUPE DE PLAINE			
	Utilisation	Date	Etat
HITACHI FH 200	Pelle abattage	01/02/1995	Moyen
Franklin	Débardeur	09/08/1987	Remis en état
Morbarck 8741 CG2B	Broyeur	01/05/1975	Fin de vie
LEGRAS 3438 GC 2B	Remorque	04/10/1993	Moyen

MATRIEL DE RECUPERATION DE BOIS EN MONTAGNE			
	Utilisation	Date	Etat
SCANIA	Tracteur grumier	18/02/2002	Correct
FRIEDERICH	Remorque grumier	18/02/2008	Correct

DIEBOLT	Remorque grumière	17/08/1992	Correct
---------	-------------------	------------	---------

MATERIEL DE LIVRAISON			
	Utilisation	Date	Etat
LEGRAS 90 M3	Semi-remorque	01/09/2008	Bon
RENAULT C520 ER-719-ZQ	Tr. Routier	14/11/2017	Très bon
RENAULT KERAX DB-583-HT	Porteur AMPLIROLL	15/12/2003	Bon

En 2023, nous avons procédé au remplacement de deux derniers camions listés dans le tableau ci-dessus dont les leasings arrivaient à échéance.

Voir les détails dans le paragraphe consacré plus haut.

4. FAITS MARQUANT EN 2023 ET PERSPECTIVES

Le RCU de Corti

- **Lancement de travaux adaptatifs**

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises que les équipements en chaufferie ne fonctionnaient pas de manière conforme au cahier des charges initial. Nous avons donc contractualisé l'an passé avec le bureau d'études Best Energies pour une mission de Diagnostic / MOE. L'objectif était de faire réaliser un diagnostic précis des dysfonctionnements afin d'entreprendre dans la foulée les travaux qui conviennent pour remédier aux insuffisances constatées. Il s'agit de faire enfin fonctionner correctement la régulation et la cascade (entre chaudières) et d'être plus efficace en termes de débit et de puissance, s'agissant notamment de l'absorption (climatisation). Rappelons que l'objectif final est d'être en mesure d'étendre et de densifier le RCU sans dégrader le service délivré aux usagers actuels. Cette étude dont le montant s'élève à un peu plus de 24 000 € est financée à 70% par l'AUE. L'objectif était de lancer les travaux courant 2023.

L'étude a pris beaucoup plus de temps que prévu en raison de problématiques techniques qui ont nécessité un certain nombre de tests complémentaires sur site.

A ce jour, BEST ENERGIES a rendu ses conclusions et délivré ses préconisations.

Toutefois, des interrogations subsistent toujours de notre côté quant à faisabilité « empirique » des modifications proposées.

Compte tenu du coût estimatif des travaux (autour de 250 K€), nous avons donc décidé de « creuser » davantage les sujets avec notamment l'avis de professionnels et de constructeurs. Plusieurs options sont possibles : soit nous lançons le marché global de travaux ; soit nous commençons par une première « salve » de travaux (changement des pompes réseaux et modifications hydrauliques associées). La décision sera prise avant la fin du premier semestre 2024 ; dernière piste : l'adjonction d'une quatrième chaudière fioul d'appoint (plus petite, mobile et donc mieux adaptée). Cette option, bien plus coûteuse, devra bien sûr être d'abord débattue en Conseil d'administration et recevoir l'aval de nos actionnaires.

- **Rénovation des deux échangeurs**

Suite à des travaux d'entretien mal effectués par Engie Cofely en novembre 2020, les échangeurs étaient fuyards depuis lors et nécessitaient une nouvelle intervention. Après une tentative infructueuse avec HVAC, nous nous sommes tournés vers le constructeur lui-même, Alfa Laval, qui a procédé au remplacement de l'ensemble des plaques et des joints (au profit de joints haute température). Le coût de cette opération s'élève à près de 60 000€. Le mode d'enregistrement comptable de cette opération fait l'objet d'une réflexion avec notre expert-comptable, dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur la refonte du tableau GER.

- **Lancement des travaux de dévoiement sur le site de l'ancien dispensaire**

Dans le cadre de la construction de la résidence étudiante Sambucucci d'Alandu du CROUS, laquelle sera futurément raccordée au RCU, Corse Bois Energie a signé une convention avec le CROUS pour faire réaliser les travaux de dévoiement d'une canalisation située sur le terrain du chantier. Un MAPA a été lancé fin 2022 pour sélectionner les entreprises devant effectuer les travaux. Ceux-ci, qui devaient commencer en février 2023, ont pris du retard et se sont poursuivis en plusieurs étapes tout au long de l'année 2023. De nombreuses difficultés ont émaillé le chantier et renchéri significativement le coût de celui-

ci (contournement de réseaux, nécessité d'adjonction de vannes, excavations plus profondes et, surtout, en dépit de tous les tests préalablement effectués, présence inattendue et très pénalisante d'amiante).

De plus de 200 K€ au départ, le chantier se chiffre in fine à environ 270 K€. Des premières situations pour environ 130 K€ ont été réglées sur l'exercice 2023.

▪ **Contrôles périodiques réglementaires**

Suite à une visite de la DREAL en cours d'année, s'agissant de la réglementation ICPE de la loi d'août 2018, nous avons procédé à la réalisation de l'ensemble des contrôles réglementaires. Après consultation de plusieurs sociétés, nous avons contractualisé avec SOCOTEC. Les contrôles ont tous été effectués entre le dernier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024.

Les conclusions ont depuis été rendues et transmises à la DREAL qui a depuis acté la conformité de nos équipements.

▪ **Tempêtes CIARAN et DOMINGOS**

Début novembre 2023, les crues résultant du passage des deux tempêtes ont provoqué d'importants dégâts sur Corte et sa région. Corse Bois Energie n'a pas été épargnée puisque la protection en béton qui recouvrait la canalisation principale traversant le Tavignano a littéralement volé en éclats.

Après une prise de contact avec notre assureur, celui-ci nous a informé que cet ouvrage n'entrait pas dans le scope des éléments assurés par notre contrat (chaufferie et sous-stations seulement, et non le réseau de chaleur enterré).

Rappelons que ces ouvrages étaient récents, les travaux ayant été réalisées en 2020.

Aujourd'hui, cette canalisation principale qui alimente la partie nord de la ville en énergie calorifique est menacée de destruction en cas de nouvelle forte crue. Nous devons donc impérativement bâtir un nouvel ouvrage de protection.

Le dossier est désormais entre les mains des services de la ville. Après plusieurs réunions techniques en présence des autorités préfectorales, notre dossier a été ajouté aux nombreux autres sinistres qui devront être traités dans le cadre des procédures d'indemnisation par l'Etat.

A terme, après examen de la question avec le Maire de la ville, il est prévu que cette canalisation fluviale soit repositionnée en aérien à l'occasion de la construction d'une passerelle reliant les deux rives du Tavignano.

Par-delà les modes et les pourcentages d'indemnisation, nous redoutons malgré tout l'impact financier résiduel pour CBE de ces futures interventions nécessaires.

L'activité sur Aghione

➤ L'exploitation forestière

▪ **Baisse de l'approvisionnement en bois-énergie**

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si, en 2022, nous avons entré environ 11 500 tonnes de matière première sur site, en 2023, nous n'avons entré que 8 740 tonnes.

Les principales explications sont les suivantes :

- Nous-mêmes avons été moins « efficaces » dans notre activité d'exploitation forestière (pannes répétées qui ont contraint l'activité à l'arrêt à deux ou trois moments de la saison et qui ont entraîné une nette baisse du rendement). Au total,

sur notre partie, nous avons entré environ 1500 tonnes de bois en moins que l'an passé ;

- Un exploitant en particulier, sur lequel nous comptions en raison des engagements pris, n'a pas respecté ses objectifs. Ce sont environ 2000 tonnes de bois qui manquent par rapport à ce qui était escompté ;
- Un autre exploitant au potentiel de 500 tonnes par an s'est mis en retrait de l'activité.

Outre les craintes sur notre capacité à honorer nos engagements à livrer du combustible jusqu'à la fin de la saison de chauffe, d'un point de vue financier, ce recul entraîne des variations de stocks très défavorables pour le résultat (au contraire de l'an passé).

▪ **Le chantier de Cargèse**

Passé avec le Conservatoire du Littoral, à la suite de la tempête d'août 2022, ce marché (nettoyage de la pinède) devait nous permettre de nous approvisionner pour environ 2000 tonnes de bois énergie à des conditions d'exploitation a priori plutôt faciles.

Hélas, même si, au final, l'opération s'est avérée financièrement correcte car nous avons été rémunérés pour cela (39 000€ pour exploiter 2000 tonnes), le rendement escompté n'a pas été au rendez-vous pour plusieurs raisons :

- La présence massive de pins d'Alep et le traitement induit des houpiers ;
- Les temps de trajet (en période de début d'arrivée des touristes) et l'avancement induit des horaires (pour éviter les embouteillages) ;
- Deux pannes majeures sur place (le broyeur et la remorque grumière) qui ont prolongé le chantier très au-delà de ce qui était prévu ;

Au final, compte tenu de tous ces impondérables, nous avons préféré passer un accord avec le Conservatoire du Littoral pour interrompre le chantier à la fin de la première phase prévue sur les deux, moyennant une réduction de la somme à percevoir (de moitié). Au final, nous aurons quand même entré près de 1400 tonnes de bois énergie.

▪ **Remplacement programmé de notre débardeur forestier**

Etant donné l'enjeu (il en va de la moitié de notre approvisionnement en matière première), nous avons programmé en 2023 le remplacement de notre vieux débardeur forestier à bout de souffle qui, pour cette raison, fait peser sur la société un risque opérationnel majeur.

Nous envisageons l'achat d'un matériel neuf pour lequel nous espérons une subvention de l'ODARC comprise entre 40% et 60% selon la nature du programme de financement en vigueur au moment de l'opération.

Le lancement de l'appel à la concurrence, prévu au premier trimestre 2024, a depuis été réalisé. Un concessionnaire a été retenu et le débardeur a été commandé en mai 2024.

➤ La production de plaquettes forestières

▪ **Mise en retrait d'un gros client**

La société Lombri Corse a littéralement interrompu ses approvisionnements sur Corte pour des raisons d'organisation interne (re-criblage de l'existant sur leur site). Ceci en contradiction avec ses engagements contractuels. Au total, c'est, pour nous, 290 tonnes « seulement » livrées en 2023 contre 1 914 tonnes en 2022.

Cela représente 1465 tonnes en mois que l'an passé, avec les conséquences que cela entraîne en termes de chiffre d'affaires et de trésorerie.

▪ **Poursuite de la phase de tests pour Corse Bois Granulés**

Cette société qui, en vitesse de croisière, devait s'approvisionner pour environ 1300 tonnes par an de « fines » (résidu de criblage de nos plaquettes), n'a pas encore véritablement lancé sa production en raison de la poursuite de travaux et de tests sur son appareil productif. Le problème est qu'en raison d'un taux d'écorce chargé de terre (du fait des techniques de débardage) jugé trop important, le matériau que nous fournissons ne leur permet pas, nous disent-ils, de produire un granulé de qualité acceptable.

D'où plusieurs mois d'atermoiements qui impliquent un stockage coûteux et une incertitude finale sur le produit à écouler. En outre, « l'abandon » de la fine au profit d'un broyat plus classique nous pose deux types de problèmes ; financier, d'une part (au prix contractuel, nous n'assurons une rentabilité que sur la fine), et organisationnel, d'autre part, (comment stocker et que faire désormais de la fine à disposition ?).

Au final, au regard des accords actuels et d'une proximité capitalistique, Corse Bois Energie a accepté de jouer le jeu et de soutenir ce client dans une logique de structuration de la filière bois, en dépit d'un déficit actuel de rentabilité sur ce client.

▪ **Un matériel à bout de souffle**

Compte tenu des problèmes rencontrés sur notre broyeur cet été, il devient urgent de procéder au remplacement de cette machine, outil central de notre processus de fabrication. Un matériel vétuste est facteur de risque opérationnel et financier : opérationnel car les pannes bloquent la production et affectent le rendement et la productivité. De manière concrète : une prise de retard dans l'approvisionnement ; financier, car les réparations sont de plus en plus coûteuses à mesure du vieillissement, ce qui impacte considérablement le compte de résultat.

Par ailleurs, nos différentes remorques, très anciennes, sont désormais victimes de pannes régulières. Non seulement celles-ci sont coûteuses mais elles provoquent des arrêts d'activité qui se traduisent par une baisse globale sur l'année de l'approvisionnement, s'agissant notamment de la remorque grumière.

Bien qu'ayant pu reconstituer un volant de trésorerie correct au cours des deux exercices précédents, il est urgent aujourd'hui que nous puissions procéder au remplacement des engins incontournables (débardeur forestier, broyeur, grumier). Nous espérons qu'à la faveur d'une mobilisation de nos actionnaires nous soyons en mesure de procéder en 2024 au remplacement des deux premiers engins cités.

➤ Le transport de plaquettes

En 2023, nous avons renouvelé le crédit-bail de deux camions qui arrivait à expiration.

- Le tracteur Renault C520 qui alimente quasi quotidiennement Corte dont le crédit-bail arrivait à échéance a été remplacé par un tracteur Ford d'une valeur de 96 900 € HT. Le côté impactant de l'opération tient dans la flambée des taux de leasing. Du coup, d'une échéance mensuelle de 1430€, nous passons à une échéance de 1779€. Pour l'heure le C520 a été acheté aux conditions avantageuses prévues par le contrat et conservé, éventuellement pour être transformé afin de tracter la remorque grumière et augmenter ainsi notre capacité d'approvisionnement en bois énergie ;
- Le porteur Renault KERAX 8X4, qui alimente lycées et collèges, dont le crédit-bail arrivait également à échéance, a été remplacé par un porteur VOLVO d'une valeur de 170 000€ HT. La mauvaise surprise réside dans les taux de leasing qui ont bondi à 3813€ mensuels contre 1106€ précédemment. La KERAX a pour l'heure été conservé pour étoffer la flotte et permettre une plus grande souplesse dans l'organisation des livraisons durant la période de chauffe hivernale.

CBE au plan financier

Après être parvenue à dégager un bénéfice en 2022 suite à plusieurs exercices de perte, Corse Bois Energie enregistre de nouveau en 2023 un résultat négatif. Les causes en sont multiples bien que quelques éléments circonstanciels ou très identifiés constituent l'explication principale.

- Lombricorse coupe ses approvisionnements

Sans que nous ayons été véritablement informés à l'avance de l'ampleur du coup d'arrêt des approvisionnements de la société, CBE a subi de plein fouet cette entorse au contrat. Ce ne sont pas moins de 1416 tonnes de broyats en moins que nous n'avons pas livré en 2023 par rapport à 2022, soit l'équivalent d'environ 110 000€ de chiffre d'affaires en moins pour nous. Outre l'impact sur le chiffre d'affaires, soulignons également le manque à gagner en trésorerie par rapport à l'an passé.

- La baisse marquée de nos approvisionnements en bois énergie

Alors que CBE avait entré 11 500 tonnes de bois en 2022, les entrées en bois ont chuté à 8470 tonnes, du fait, nous l'avons vu, de quelques exploitants moins productifs et de problématiques de pannes qui ont également réduit nos cadences d'approvisionnement interne.

La conséquence se traduit sur le résultat avec des variations de stocks défavorables de l'ordre de 70 000€ (à l'inverse de la contribution positive des stocks enregistrée l'an passé) ;

- L'impact du poste entretien et réparations

Nous n'avons cessé de rappeler les conséquences d'un matériel vétuste. Outre le risque d'interruption de l'activité et la chute des rendements et de la productivité, l'impact financier est également très important. Ainsi en 2023, ce sont 73 000€ de dépenses d'entretien et de réparation qui ont été enregistrées. A eux seuls, le broyeur Doppstadt et le grumier Scania ont coûté environ 52 000€ à CBE. D'où l'urgence du remplacement de ce matériel.

Comme on peut le constater, les seuls trois éléments évoqués suffisent à expliquer la perte de la société en 2023. A cela s'ajoutent pourtant d'autres facteurs de perte non négligeables sur l'exercice 2023 :

- 30 000€ d'honoraires en plus qui comprennent : 1/ le travail du Cabinet Fidal sur l'étude que nous leur avons commandée quant aux pistes d'évolution structurelle possibles de CBE 2/ le travail de Best Energies sur le diagnostic effectué sur les équipements en chaufferie 3/ le travail de notre bureau d'études et les missions d'AMO pour les différents appels d'offres lancés (travaux CROUS, projets de raccordement Casale Laurenzu etc.).
- 85 000€ de charges salariales en plus par rapport à 2022 qui comprennent : 1/ la régularisation exceptionnelle des arriérés de congés anciens dont une partie a été versée aux salariés pour permettre à la société d'être en conformité en matière de législation du travail ; 2/ l'intégration en CDD, sur une partie de l'année, d'un

collaborateur supplémentaire (Alan Riou Zagnoli) pour nous épauler sur la partie approvisionnement en bois énergie et pour insuffler un peu de sang neuf à l'équipe.

- 9000€ d'électricité en plus par rapport à 2022 ;
- 11 000€ d'assurances en plus par rapport à 2022
- Et autres dépenses en pièces et prestations ayant subi l'impact de la hausse des prix et des services depuis deux ans...

Ensuite, mentionnons également l'impact de cet exercice 2023 sur l'état de trésorerie de la société qui était parvenue ces deux dernières années à reconstituer un volant conséquent de liquidités (environ 800 000€).

En 2023, on enregistre un décalage de trésorerie de l'ordre de 229 000€ qui se décompose comme suit :

- Environ 129 000€ de décaissés dans le cadre du chantier de dévoiement pour le CROUS (régularisation à venir par le CROUS) ;
- Un peu moins de 100 000€ d'impayés (Hôtel HR sur Corte qui présente un retard de paiement de plusieurs mois et Corse Bois Granulés qui doit plus de 30 000€ en fin d'année).

Ajoutons que les chiffres d'affaires sur l'ombrière fait également défaut en 2023 pour environ 110 000€.

Enfin, mentionnons également la réflexion à mener sur la refonte du tableau GER, lequel, en l'état, est source de confusion dans la mesure où il intègre en son sein et mélange des dépenses qui relèvent aussi bien de l'entretien et de la réparation (qui donnent donc lieu à provisions et reprises sur provisions), que de l'investissement (qui donne lieu à des immobilisations et à des dotations aux amortissements).

Nous redisons notre point de vue qui consiste à considérer que CBE est excessivement ponctionnée :

- Par des amortissements dits de caducité (162 000€) qui, en plus des amortissements économiques classiques (environ 83 000€ annuels), impactent négativement et de manière parfaitement « artificielle » un compte de résultat que l'on sait par ailleurs très précaire ;
- Par une structure de provisions confuse qui, jusqu'ici, ne peut quasiment jamais donner lieu à des reprises sur provisions ;

Poursuite de la réflexion stratégique engagée

Nous avons engagé depuis 2021 une réflexion globale sur la future configuration souhaitable de CBE. L'objectif était de solutionner des problématiques diverses mais parfois liées. Ainsi, notre conviction était que le statu quo statutaire n'était pas tenable et qu'il fallait envisager une restructuration de CBE.

En effet, le modèle économique de CBE paraît insuffisamment calibré pour permettre à la société de faire face aux divers aléas de la vie d'une entreprise. Nous jugeons ce modèle trop fragile financièrement et ne permettant pas forcément d'envisager sereinement le développement de la société.

L'option d'une scission de la société a été évoquée, conformément à l'idée émise par la CRC, au regard de la multiplicité des métiers regroupés au sein d'un seul et même modèle intégré. La piste de la création d'un SPL a été évoquée, à la suite d'un premier travail mené par le cabinet Fidal. Cette option avait le mérite de rendre possible le principe d'une compensation financière par la CDC, compensation qui aurait permis de solidifier financièrement le modèle.

Nous avons poursuivi notre travail en 2022 en associant l'ADEC à notre réflexion. Un business plan (période 2023 – 2028) a été réalisé à l'été 2022 sur la base des comptes du premier semestre 2022.

Compte tenu des multiples projets dans l'île dans le secteur de la biomasse, ce business plan a fait ressortir que, toute chose égale par ailleurs, la société Corse Bois Energie disposait de perspectives historiquement favorables qui pourraient lui permettre, à moyenne échéance et à certaines conditions, de tirer son épingle du jeu.

En 2023, en collaboration avec l'ADEC, nous avons approfondi la réflexion et retravaillé sur un nouveau business plan plus détaillé. Dans le cadre de cette réflexion, nous avons travaillé début 2024 au chiffrage du surcroît de ressources qui permettrait à la société d'équilibrer ses comptes. Sachant qu'un accroissement massif des tarifs pratiqués serait politiquement difficile à mettre en œuvre, nous considérons que la piste la plus intéressante et la plus logique à mettre en œuvre est celle **d'un avenant au contrat de DSP qui inclurait le principe d'une compensation forfaitaire annuelle**. Celle-ci viendrait en compensation donc d'un modèle économique trop juste au regard :

- De la vétusté du réseau insuffisamment pris en compte à l'origine de la nouvelle DSP ;
- Des fameux amortissements dits de caducité vraisemblablement non pris en compte dans le business plan ayant présidé aux investissements de 2018 ;
- De la perte des clients et du chiffre d'affaires depuis 2015 (environ 260 000€) ;
- De l'effet de ciseau auquel la société est aujourd'hui confrontée (diminution tendancielle du chiffre d'affaires au regard de l'évolution climatique et accroissement tendanciel des coûts d'exploitation du fait de la poussée inflationniste)
- Du fait que CBE, TPE au sens économique du terme, produit et délivre de l'énergie propre non compensée alors que des mastodontes (EDF, Engie etc.) fournissent de l'énergie (parfois fossile) très largement subventionnée. Cherchez l'erreur...

L'idée serait donc que, dans le cadre de sa politique énergétique, la CDC, en tant qu'autorité politique, dote le SMUC (dont elle est par ailleurs co-composante), lequel, verserait une compensation financière annuelle à CBE, société délégataire.

Par ailleurs, compte tenu des projets et des besoins évoqués plus haut, une recapitalisation offensive nous semble indispensable pour donner à CBE les moyens de son fonctionnement et de son développement.

Nous attendons des réponses de nos actionnaires qui doivent se prononcer.

Des annonces en ce sens doivent être faites lors de notre prochain Conseil d'administration de juin 2024.